

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLE

Séance du 22 mai 2026

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 13/05/2026

vingt-deux mai deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Kléber MESQUIDA (Conseil Départemental de l'Hérault)

Présents : 26

Dont Présents non
votants : 0

Représentés : 1

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Rémy AFFRE (CDC Sud Hérault), Daniel BARTHES (CDC Les avant-Monts), Patrick CABROL (CDC Du Minervois au Caroux), Béatrice FALCOU (CDC Du Minervois au Caroux), Jean-Luc FALIP (Conseil Départemental de l'Hérault), , Sophie GACHET (CDC Grand Orb), Daniel GALTIER (CDC Les Avant-Monts), Martine GIL (CdC Les Avant-Monts), René GINIEIS (CDC Grand Orb), Séverine GLEIZES-GUIGOU (CDC Sud Hérault), Magali GUIRAUD (CDC Du Minervois au Caroux), Audrey IMBERT (Conseil Départemental de l'Hérault), Jean-Louis LAFAURIE (CDC Grand Orb), Christian LIGNON (CDC Du Minervois au Caroux), Aurélien MANENC (CDC Grand Orb), Pierre MATHIEU (CDC Grand Orb), Kléber MESQUIDA (Conseil Départemental de l'Hérault), Marie-Pierre PONS (Conseil Départemental de l'Hérault), Thérèse SALAVIN (CDC Du Minervois au Caroux), Jean-Marc SALEINE (CDC Du Minervois au Caroux), Séverine SAUR (Conseil Départemental de l'Hérault), Philippe SILVESTRE (CDC Sud Hérault), Jean-Michel ULMER (CDC Les Avant-Monts), Sylvain BAGNATI (CDC Les Avant-Monts), Virginie MIEULET (CDC Les Avant-Monts), Jérôme ROGER (CDC Sud Hérault),

Représentés: Marc FIDEL (CDC Sud Hérault) par Rémy AFFRE (CDC Sud Hérault)

Suppléés : Florence BRUTUS (CDC Les Avant-Monts) suppléée par Sylvain BAGNATI (CDC Les Avant-Monts), Sylvie CEBE (CDC Les Avant-Monts) suppléée par Virginie MIEULET (CDC Les Avant-Monts), Jean-François MADONIA suppléé par Jérôme ROGER (CDC Sud Hérault)

Excusés : , Julie GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental de l'Hérault), Vincent GAUDY (Conseil Départemental de l'Hérault), Stéphane MONTAGNE (CDC Sud Hérault), Christophe MORGO (Conseil Départemental de l'Hérault), Marie PASSIEUX (Conseil Départemental de l'Hérault), Yves ROBIN (CDC Grand Orb), Philippe VIDAL (Conseil Départemental de l'Hérault)

Objet: Élection des Vice-Présidents et du Bureau

Monsieur Aurélien MANENC, Président élu remercie vivement le Comité Syndical pour la confiance qu'il vient de lui accorder, et souhaite passer sans plus tarder à l'élection des vice-Présidents et du bureau.

L'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux syndicats mixtes constitué de collectivités territoriales, groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes de droit public précise que la répartition des sièges au sein du Comité syndical entre les collectivités locales et les établissements publics membres du syndicat mixte est fixée par les statuts et que le président du Syndicat Mixte est élu par le Comité syndical.

Par ailleurs, les statuts du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles modifiés le 7 mars 2014, prévoient à l'article 7 que le bureau est composé de 15 membres :

- le président
- 4 vice – présidents
- 10 membres titulaires représentant les Communautés de Communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Les statuts ont fait également l'objet d'une modification le 28 octobre 2016, portant sur la composition du Comité syndical.

L'assemblée va procéder à l'élection des vice-présidents et des membres du bureau.

En vertu des textes en vigueur, il est convenu de poursuivre le vote à bulletin secret.

1. Élection des quatre Vice-présidents

Date de transmission de l'acte: 01/06/2026

Date de reception de l'AR: 01/06/2026

034-253403554-2026_22_05_02-DE

A G E D I

ÉLECTION DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Candidats(es) : Madame Séverine SAUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 27
Majorité absolue : 14

Madame Séverine SAUR ayant obtenu 27 voix est déclarée élue au 1er tour de scrutin 1^{ère} vice-présidente.

ÉLECTION DU DEUXIEME VICE-PRÉSIDENT

Candidats(es) : Madame Marie-Pierre PONS
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 27
Majorité absolue : 14

Madame Marie-Pierre PONS ayant obtenu 27 voix est déclarée élue au 1er tour de scrutin 2^{ème} vice-présidente.

ÉLECTION DU TROISIÈME VICE-PRÉSIDENT

Candidats(es) : Madame Sophie GACHET, Monsieur Patrick CABROL
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 27
Majorité absolue : 14

Monsieur Patrick CABROL ayant obtenu 24 voix est déclaré élu au 1er tour de scrutin 3^{ème} vice-président.

ÉLECTION DU QUATRIÈME VICE-PRÉSIDENT

Candidats(es) : Madame Martine GIL
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 27
Majorité absolue : 14

Madame Martine GIL ayant obtenu 27 voix est déclarée élue au 1er tour de scrutin 4^{ème} vice-présidente.

2. Élection des autres membres du bureau

Candidats(es) :

Kléber MESQUIDA,
Marie PASSIEUX,
Yves ROBIN,
Pierre MATHIEU,
Rémy AFFRE,
Daniel GALTIER,
Béatrice FALCOU,

Date de transmission de l'acte: 01/06/2026
Date de reception de l'AR: 01/06/2026
034-253403554-2026_22_05_02-DE
A G E D I

Marc FIDEL,
Jean-Marc SALEINE,
Thérèse SALAVIN.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 27
Majorité absolue : 14

Sont élus à l'unanimité au bureau :

Kléber MESQUIDA,
Marie PASSIEUX,
Yves ROBIN,
Pierre MATHIEU,
Rémy AFFRE,
Daniel GALTIER,
Béatrice FALCOU,
Marc FIDEL,
Jean-Marc SALEINE,
Thérèse SALAVIN.

3. Élection des Présidents de COPIL

Sont candidats aux présidences de COPIL :

Santé
- Martine GIL
Oenotourisme
- Daniel GALTIER
Habiter au Pays
- Rémy AFFRE
Agriculture/Alimentation
- Jean-Marc SALEINE
Patrimoine
- Olivier HENRY
Développement durable et transition énergétique
- Pierre MATHIEU
Économie
Jean-Louis LAFAURIE
Grand Site de France
- Magali GUIRAUD
Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux
- Thérèse SALAVIN
Politiques contractuelles: Région, État et Europe (FEDER) et (FEADER)
- Aurélien MANENC

Le comité syndical, à l'unanimité, accepte les candidatures proposées aux présidences de COPIL

Le Président,

Le Président élu, déclare le bureau installé.



Date de transmission de l'acte: 01/06/2026
Date de reception de l'AR: 01/06/2026
034-253403554-2026_22_05_02-DE
A G E D I

Aurélien MANENC